



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »  
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

**Samedi prochain, 7 octobre 2023 : 1<sup>er</sup> samedi du mois**

**N'oublions pas de réciter un acte de réparation ce jour-là.**

Méditation proposée	5 <sup>e</sup> mystère douloureux : <b>Le crucifiement</b> (Tableau des méditations proposées, <a href="#">cliquer ICI</a> )
Blasphèmes à réparer	<b>Les offenses de ceux qui outragent Notre-Dame directement dans ses saintes images</b>

### Lettre de liaison n° 154 (4 octobre 2023)

Chers amis,

Le calendrier liturgique nous conduit à surseoir à la poursuite de nos réflexions sur le “*Cœur Immaculé, refuge des pécheurs et chemin qui conduit à Dieu*”, pour commencer à analyser l’apparition suivante, celle du 13 juillet. En effet, samedi, ce sera à la fois le premier samedi du mois d’octobre et la fête de Notre-Dame du Rosaire (7 octobre) qui a été solennisée dimanche dernier, 1<sup>er</sup> octobre. Cette fête revêt une importance particulière depuis les révélations de la Sainte Vierge à Fatima.

En effet, le 13 juillet 1917, après la question de Lucie : « *Que veut de moi votre Grâce ?* », la Sainte Vierge lui répondit : « *Je veux que vous veniez ici le 13 du mois qui vient, que vous continuiez à **réciter le chapelet tous les jours en l’honneur de Notre-Dame du Rosaire**, pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre, parce qu’Elle seule peut les obtenir.* » Cette demande de Notre-Dame mérite de figurer parmi les points les plus importants du message de Fatima. Nous avons déjà abordé ce sujet dans les [lettres de liaison n° 148](#) et [n° 149](#). En effet, lors des apparitions du 13 mai et du 13 juin, Notre-Dame avait déjà demandé la récitation quotidienne du chapelet. En ce 13 juillet, elle réitère sa demande, mais en la précisant :

- elle demande la récitation quotidienne du chapelet ;
- ce chapelet doit être récité **en l’honneur de Notre-Dame du Rosaire** ;
- il doit être récité avec l’intention d’obtenir la paix dans le monde, et par conséquent la fin de la guerre en cours ;
- enfin, Notre-Dame révèle qu’elle est la seule à pouvoir obtenir de Dieu la grâce de cette paix pour le monde.

Ainsi Notre-Dame confie à Lucie quelle prière elle préfère, à qui l’adresser, dans quelle intention, et ce qui justifie qu’on s’adresse à elle plutôt qu’à Dieu pour cette intention particulière.

Il n’est pas possible de traiter tous ces points dans une même lettre de liaison. Voyons les deux premiers ; nous verrons les suivants dans une prochaine lettre.

#### « **Récitez le chapelet tous les jours ...** »

En ce 13 juillet 1917, Notre-Dame demande donc pour la troisième fois la récitation quotidienne du chapelet. Et elle reformulera sa demande lors des trois apparitions suivantes. Cette insistance doit attirer notre attention, car Notre-Dame parle peu et ne répète que rarement ce qu’elle a dit. Même si ce n’est pas la seule demande qu’elle fera plusieurs fois, c’est la seule qu’elle fera autant de fois. Voici ses six demandes :

- 13 mai 1917 : « **Récitez le chapelet tous les jours pour obtenir la paix pour le monde et la fin de la**

guerre ».

- 13 juin 1917 : « *Je veux (...) que vous disiez le chapelet tous les jours* ».
- 13 juillet 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, pour obtenir la paix du monde et la fin de la guerre* ».
- 19 août 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours* ».
- 13 septembre 1917 : « *Continuez à réciter le chapelet pour obtenir la fin de la guerre* ».
- 13 octobre 1917 : « *Que l'on continue toujours à dire le chapelet tous les jours* ».

Pourquoi Notre-Dame insiste-t-elle tant sur cette récitation quotidienne du chapelet ? C'est à n'en pas douter pour souligner l'importance de sa demande. Une maman qui veut apprendre quelque chose d'important à son petit enfant va le lui répéter souvent afin qu'il le retienne et fasse bien ce qu'elle lui dit de faire. Mais pourquoi le chapelet est-il si important pour Notre-Dame ? Pour avoir la réponse, le mieux est de se tourner vers sœur Lucie qui a reçu cette demande particulière de la Sainte Vierge et qui a vécu 85 ans avec mission de la faire connaître. Nulle autre qu'elle n'est donc plus autorisée pour nous parler du chapelet.

Et effectivement, toute sa vie, sœur n'a pas cessé d'insister sur l'importance de la récitation quotidienne du chapelet. Il n'est pas possible de citer tout ce qu'elle en a dit ou tout ce qu'elle a écrit sur ce sujet. Mais certaines de ses lettres sont un petit résumé de ce qu'elle a transmis, notamment celle qu'elle écrivit le 16 septembre 1970 à une de ses amies, Mère Maria José Martins. Il nous paraît important de la reproduire ici, tant elle montre combien sœur Lucie montre clairement toute la richesse du chapelet.

Chère Mère Martins,

Quant à ce que vous me dites au sujet de la récitation du chapelet, c'est une grande peine ! Parce que **la prière du Rosaire ou chapelet est, après la sacrée liturgie de l'Eucharistie, celle qui nous unit le plus à Dieu** par la richesse des prières qui la composent, toutes venant du Ciel, dictées par le Père, le Fils et l'Esprit-Saint.

Le *Gloria* que nous récitons à tous les mystères fut dicté par le Père aux Anges lorsqu'Il les envoya chanter auprès de son Verbe qui venait de naître, et c'est une hymne à la Sainte Trinité.

Le *Notre Père* nous fut dicté par le Fils et c'est une prière dirigée vers le Père.

L'*Ave Maria* tout entier est imprégné de sens trinitaire et eucharistique : les premières paroles furent dictées par le Père à l'Ange lorsqu'Il l'envoya annoncer le mystère de l'Incarnation du Verbe : « *Je vous salue Marie, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous.* » Vous êtes pleine de grâce parce que, en vous, réside la fontaine de cette même grâce. C'est par votre union à la Très Sainte Trinité que vous êtes pleine de grâce.

Mue par l'Esprit-Saint, sainte Élisabeth a dit : « *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.* » Si vous êtes bénie, c'est parce que Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Mue par l'Esprit-Saint, l'Église aussi a ajouté : « *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort* ». Cela est aussi une prière adressée à Dieu par Marie. Parce que vous êtes Mère de Dieu, priez pour nous. C'est une prière trinitaire, oui, parce que Marie fut le premier temple vivant de la Très Sainte Trinité : « *L'Esprit-Saint descendra sur vous. Le Père vous couvrira de son ombre. Et le Fils qui naîtra de vous sera appelé le Fils du Très-Haut.* »

Marie est le **premier tabernacle** vivant où le Père a enfermé son Verbe. Son Cœur Immaculé est la **première custode** qui l'a gardé, son sein et ses bras furent le **premier autel et le trône** sur lequel le Fils de Dieu fait homme a été adoré. C'est là que les anges, les bergers et les mages l'ont adoré. Marie est le **premier prêtre** qui prit en ses mains pures et immaculées le Fils de Dieu, Le conduisit au temple pour L'offrir au Père comme victime pour le salut du monde.

Ainsi **la prière du chapelet est, après la sacrée liturgie de l'Eucharistie, celle qui nous introduit le mieux dans le mystère intime de la Très Sainte Trinité et de l'Eucharistie**, et celle qui nous met le mieux dans l'esprit les mystères de Foi, d'Espérance et de Charité. Elle est le pain spirituel des âmes. **Celui qui ne prie pas dépérit et meurt**. C'est dans la prière que nous rencontrons Dieu et c'est dans cette rencontre qu'Il nous communique la Foi, l'Espérance et la Charité, vertus sans lesquelles nous ne nous sauverons pas.

Le chapelet est la prière des pauvres et des riches, des savants et des ignorants : retirer cette dévotion aux âmes, c'est leur retirer le pain spirituel de chaque jour. C'est elle qui maintient la petite flamme de la foi qui n'est pas encore tout à fait éteinte dans beaucoup de consciences. Même pour ces âmes qui le récitent sans méditer, le simple fait de prendre leur chapelet pour prier, c'est déjà se souvenir de Dieu, du surnaturel. Le simple rappel des mystères, à chaque dizaine, est plus qu'un rayon de lumière pour soutenir dans les âmes la mèche qui fume encore.

C'est pour cela que **le démon lui a tant fait la guerre !** Et le pire c'est qu'il a réussi à abuser et à tromper

des âmes ayant une lourde responsabilité par le poste qu'elles occupent !... Ce sont des aveugles guidant d'autres aveugles !... Ils veulent s'appuyer sur le concile, et ne voient pas que le Concile Sacré a ordonné que soient conservées toutes les pratiques, qui, au long des années, ont été pratiquées en l'honneur de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, et que la prière du Saint Rosaire ou du chapelet en est une des principales, laquelle en face de l'ordre donné par le Concile Sacré et par le Pontife Suprême, nous sommes obligés, c'est-à-dire nous devons le conserver.

J'ai une grande espérance que n'est pas loin le jour où la prière du Saint Rosaire et du chapelet sera déclarée prière liturgique ; oui, parce qu'**elle fait tout entière partie de la sacrée liturgie eucharistique**. Prions, travaillons, sacrifions-nous, et ayons confiance : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera !* »

Sœur Lucie, i. c. d.

Cette lettre montre non seulement toute la richesse du chapelet, mais est aussi une très belle méditation de quelqu'un qui a vu la Sainte Vierge et qui peut nous aider à mieux le réciter. Le chapelet est une prière non seulement voulue par Notre-Dame, mais également universelle, en ce sens qu'elle est à la fois à la portée de tous et pleine de l'Évangile. Aussi est-il vraiment regrettable qu'aucun texte du concile Vatican II ne parle ni du chapelet, ni du rosaire, ni de Fatima. Pourtant, lors de la troisième session, le cardinal Cerejeira, avec l'appui de cent treize évêques, demanda de mentionner explicitement le rosaire parmi les prières à recommander. Pour cela, il demanda de modifier la proposition de rédaction du n° 67 de *Lumen Gentium* de la façon suivante : « *Qu'aux mots "les pratiques et exercices de piétés" soit ajouté : "parmi lesquels se distingue le rosaire"* ». Mais la commission chargée de préparer le chapitre sur la Vierge Marie jugea que « *le concile ne devait pas désigner de dévotion en particulier* ». Autrement dit, la commission jugeait que le concile n'avait pas à tenir compte d'une demande insistante de Notre-Dame faite au cours d'une apparition reconnue par l'Église.

### « ... en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire »

En ce 13 juillet 1917, la Sainte Vierge ne fait pas que redemander la récitation quotidienne du chapelet. Elle ajoute un élément : elle demande de le réciter « *en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire* ». Et à chaque apparition suivante, elle parlera de Notre-Dame du Rosaire :

- 13 juillet 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire* ».
- 19 août 1917 : « *Notre-Seigneur viendra bénir le peuple. Viendra aussi Notre-Dame du Rosaire et Notre-Dame des Douleurs. (...) L'argent des brancards sera pour la fête de Notre-Dame du Rosaire* ».
- 13 septembre 1917 : « *Avec la moitié de l'argent reçu jusqu'à ce jour, que l'on fasse les brancards de procession et qu'on les porte à la fête de Notre-Dame du Rosaire* ».
- 13 octobre 1917 : « *Je suis Notre-Dame du Rosaire* ».

Ainsi, à Fatima, la Sainte Vierge a prononcé cinq fois son nom : Notre-Dame du Rosaire. C'est la première fois qu'au cours d'une apparition reconnue par l'Église, la Sainte Vierge se donne ce nom. Fatima est donc la consécration d'une part du chapelet quotidien comme prière privilégiée par le Ciel, après le saint Sacrifice de la Messe, d'autre part de Notre-Dame du Rosaire comme nom particulier de la Sainte Vierge.

Ce nom de Notre-Dame du Rosaire n'est pas une nouveauté dans l'Église. (Voir la brève histoire du rosaire dans la [lettre de liaison n° 111](#)) Notamment le dimanche 7 octobre 1571, dans le golfe de Lépante, les galères pontificales, soutenues par les forces de l'Espagne et de Venise, remportèrent une victoire complète sur la flotte turque, en particulier grâce à la récitation du rosaire demandée par saint Pie V à toute la chrétienté. Le pape voulut en immortaliser le souvenir par une commémoration annuelle et institua la fête de Notre-Dame de la Victoire. (Voir la page [Les victoires du Rosaire](#))

Son successeur, Grégoire XIII, changea ce titre en celui de Notre-Dame du Rosaire par la bulle *Monet Apostolus* (1573), bulle dans laquelle il rappelle que saint Dominique « *institua, pour détourner la colère de Dieu et obtenir le secours de la bienheureuse Vierge, cette pratique si pieuse qu'on appelle le Rosaire ou le psautier de Marie* ». En 1716, Clément XI étendit la fête à l'ensemble de l'Église catholique de rite latin. Léon XIII consacra le mois d'octobre à cette dévotion (notamment *Supremi Apostolatus* du 1<sup>er</sup> septembre 1883 et *Superiore anno* du 30 août 1884). Il fit ajouter l'invocation "Reine du Très Saint Rosaire" aux litanies de Notre-Dame (Lettre du 24 décembre 1883). Il éleva la fête à la dignité de seconde classe, en lui adjoignant une messe et un office propres (décrets du 11 septembre 1887 et 5 août 1888). En 1913, saint Pie X en fixa la date au 7 octobre, en conservant la solennité au 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre.

En révélant quelques années plus tard : « *Récitez le chapelet en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. (...) Je suis Notre-Dame du Rosaire.* », la Sainte Vierge a donc confirmé combien toutes ces décisions plaisaient au Ciel.

Très nombreux sont les papes qui ont parlé du rosaire. Dans l'encyclique *Supremi apostolatus*, Léon XIII

rappelle que nombre de ses prédécesseurs ont encouragé la récitation du rosaire :

Puisqu'il est bien reconnu que **cette formule de prière est particulièrement agréable à la Sainte Vierge**, et qu'elle est surtout propre à la défense de l'Église et du peuple chrétien, en même temps qu'à attirer toute sorte de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas surprenant que **plusieurs autres de nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander** par des éloges tout spéciaux. Ainsi **Urbain IV** a attesté que, chaque jour, le Rosaire procurait des avantages au peuple chrétien. **Sixte IV** a dit que cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde. **Léon X** a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses, et **Jules III** l'a appelée la gloire de l'Église. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire : « *Cette manière de prier une fois connue, les fidèles, éclairés par les méditations et enflammés par le texte de ces prières, ont commencé à devenir d'autres hommes ; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat* ».

Et après Léon XIII, d'autres papes encouragèrent la récitation du rosaire, en particulier Benoît XV, dans une lettre du 18 septembre 1915 (juste avant les apparitions !) :

En même temps que nous ressentons plus vivement le besoin des prières des chrétiens, nous nous rendons compte qu'entre toutes, **celle du Rosaire est plus que jamais nécessaire**, qui non seulement s'adresse à celle par laquelle il a plu à Dieu de faire parvenir toute grâce, mais encore qui porte, plus nettement que toute autre, le caractère universel de prière collective et familiale.

(...) Nous souhaitons que le peuple chrétien, en particulier et en commun, se rende toujours plus familière la récitation du Rosaire, fermement convaincu que **c'est la plus belle fleur de la piété humaine et la source la plus féconde des grâces célestes**. Prière de supplication et d'intercession, **elle est à coup sûr parfaite**, soit par les louanges qu'elle adresse et les invocations qu'elle profère, soit par les secours qu'elle procure et les enseignements qu'elle contient, soit par les grâces et les triomphes qu'elle prépare.

Après Fatima, d'autres papes ont aussi vivement encouragé la récitation du rosaire. Dans l'encyclique *Ingravescentibus malis*, du 29 septembre 1937, Pie XI déclare :

Parmi les prières publiques qu'utilement nous adressons à la Vierge Mère de Dieu, **le saint Rosaire occupe une place particulière et exceptionnelle**. (...) Si dans l'enivrement de son orgueil, notre siècle se moque du saint Rosaire et le rejette avec dédain, une multitude innombrable de saints de tout âge et de toute condition, l'ont toujours beaucoup aimé, l'ont récité avec grande dévotion et y ont eu recours en tout temps comme à une arme très puissante pour chasser les démons, **pour conserver l'intégrité de la vie, pour acquérir plus facilement la vertu et pour obtenir la paix aux hommes**.

Il est serait possible de continuer avec les successeurs de Pie XI. Seul le manque de place nous empêche de le faire. Aussi, en ce premier samedi du mois, fête de Notre-Dame du Rosaire, demandons à Notre-Dame la grâce de suivre fidèlement la demande qu'elle fit le 13 juillet 1917. Il est impossible qu'elle ne nous l'accorde pas si nous la lui demandons avec toute la sincérité de notre cœur.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.  
Yves de Lassus

## Rosaires vivants

Pour nous aider à bien réciter notre chapelet tous les jours et obtenir la grâce de goûter profondément ce moment privilégié avec Notre-Dame, Cap Fatima propose des rosaires vivants. Vous trouverez l'origine de cette dévotion et son organisation sur la page [Le rosaire vivant](#).

Pour s'inscrire à un rosaire vivant, [cliquer ICI](#).